

Parmi les 839 700 enseignants rémunérés au titre de l'enseignement scolaire par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au cours de l'année 2013-2014, 43,6 % exercent dans le premier degré public et privé et 56,4 % dans le second degré. 197 700 agents assurent la gestion de l'enseignement scolaire, hors personnels en administration centrale.

Pour l'année scolaire 2013-2014, le premier degré public compte 322 900 enseignants, y compris les fonctionnaires-stagiaires (non compris les contractuels admissibles) (tableau 8.1). La quasi-totalité d'entre eux sont professeurs des écoles (97,7 %). Parmi les 43 400 enseignants des classes sous contrat du premier degré privé, 87,9 % ont une rémunération correspondant à celle des professeurs des écoles, 9,4 % sont instituteurs suppléants.

Les établissements du second degré public (y compris les classes post-baccalauréat) regroupent 380 600 enseignants, y compris les fonctionnaires-stagiaires (non compris les contractuels admissibles) (tableau 8.2). Plus de six enseignants sur dix (62,1 %) sont certifiés ou assimilés ; plus d'un sur dix sont agrégés (12,1 %) ; 0,5 % appartiennent au corps des professeurs de chaire supérieure et 14,9 % sont professeurs de lycée professionnel. Dans les classes sous contrat des établissements privés, 60,7 % des 92 700 enseignants sont rémunérés sur des échelles de certifiés ou professeurs d'éducation physique et sportive, 3,6 % sur des échelles d'agrégés et 11,1 % sur celles des professeurs de lycée professionnel. Les adjoints d'enseignement représentent encore 4,1 % des enseignants du secteur privé. Tous les enseignants ne sont pas des titulaires : 6,6 % ne le sont pas dans le secteur public et 20,6 % dans le privé sous contrat.

Près d'un tiers des personnels non enseignants dédiés à l'enseignement scolaire, hors administration centrale, sont des personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS), parmi lesquels ceux de catégorie C sont les plus nombreux (11,8 % de l'ensemble des agents) (figure 8.3). Les personnels de direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation constituent près des deux tiers des effectifs des non enseignants et sont exclusivement en catégorie A. Ceux qui occupent des fonctions de direction d'établissement sont les plus nombreux parmi les agents titulaires avec les conseillers principaux d'éducation, le groupe des non-titulaires étant essentiellement constitué des 89 800 assistants d'éducation. 4,4 % sont des personnels techniques (ITRF).

Les enseignants du premier degré sont plus jeunes (41,6 ans en moyenne dans le public et 42,8 ans dans le privé) que ceux qui exercent dans le second degré (43,6 ans et 44,9 ans) (figure 8.4). La part des femmes est également beaucoup plus importante dans le premier degré et la féminisation d'autant plus prononcée que la population enseignante est jeune. Les femmes représentent 88,9 % des moins de 30 ans du premier degré public et 94,6 % de ceux du privé. Leur nombre diminue parmi les enseignants âgés de 50 ans et plus : 73,4 % (public) et 91,3 % (privé). La situation est semblable dans le second degré, les femmes de moins de 30 ans sont proportionnellement plus nombreuses (65,6 % et 71,4 %) que celles qui ont 50 ans et plus (53,6 % et 64,9 %). ■

Le personnel recensé est le personnel en activité rémunéré sur emploi permanent au titre du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – hors contractuels admissibles pour les enseignants, hors administration centrale pour les non enseignants – relevant des programmes de la mission interministérielle : « Enseignement scolaire (MIES) » dans le cadre de la LOLF (loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances mise en application le 1^{er} janvier 2006). La LOLF se décline en missions, programmes et actions. Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère.

Source : MENESR-DEPP, exploitation en janvier 2014 d'une extraction de l'infocentre Polca (pilotage opérationnel de la LOLF en administration centrale et en académie) alimenté par les bulletins de salaire.
Champ : France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé sous contrat.



8.1 – Les enseignants du premier degré

	Secteur public			Secteur privé sous contrat		
	Enseignants	Part des femmes	Part des professeurs des écoles	Enseignants	Part des femmes	Part des professeurs des écoles
1999-00	314 729	77,8	46,0	44 162	91,3	40,5
2009-10	323 445	81,5	96,9	45 483	91,0	87,0
2010-11	330 868	81,7	97,6	44 377	91,0	87,8
2011-12	325 441	81,6	97,2	43 824	91,0	87,3
2012-13	323 449	81,9	97,5	43 590	91,2	87,3
2013-14	322 938	82,2	97,7	43 379	91,3	87,9

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP.

8.2 – Les enseignants du second degré

	Secteur public			Secteur privé sous contrat		
	Enseignants	Part des femmes	Part des certifiés	Enseignants	Part des femmes	Part des certifiés
1999-00	420 248	56,7	58,3	94 994	65,8	39,6
2009-10	389 008	57,6	62,5	94 971	65,8	60,2
2010-11	389 787	57,9	62,6	94 262	66,0	60,6
2011-12	387 184	57,8	61,9	93 198	65,9	60,7
2012-13	381 902	58,0	62,1	92 726	66,0	60,7
2013-14	380 630	58,2	62,1	92 715	66,2	60,7

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP.

8.3 – Personnels administratif, technique et d'encadrement¹

		Effectifs	%
Administratifs, sociaux et de santé (ASS)	Catégorie A	16 770	8,5
	Catégorie B	16 316	8,3
	Catégorie C	23 416	11,8
	Total ASS²	62 549	31,6
Direction, inspection, éducation, orientation (DIEO)	Catégorie A	34 572	17,5
	Total DIEO²	126 371	63,9
Ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF)	Catégorie A	1 489	0,8
	Catégorie B	1 595	0,8
	Catégorie C	5 667	2,9
	Total ITRF	8 751	4,4
Bibliothèques	Total bibliothèques	23	0,0
Ensemble		197 694	100,0

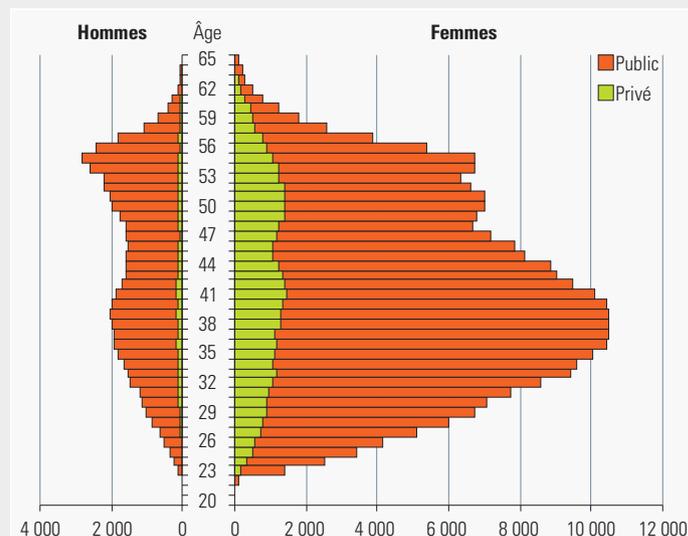
1. Personnels rémunérés sur les programmes des premier et second degrés, « vie de l'élève » et « soutien de la politique de l'Éducation nationale », hors administration centrale (pour partie en soutien à l'enseignement supérieur).

2. Y compris les non-titulaires.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP.

8.4 – Répartition par âge et sexe des enseignants du premier degré en janvier 2014



Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP.

8.5 – Répartition par âge et sexe des enseignants du second degré en janvier 2014



Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP.